

Confirmation d'un remboursement aux porteurs d'obligations sécurisées Quatrim

Paris, le 24 avril 2025

Le Groupe Casino annonce qu'il a procédé, le 24 avril 2025, à un remboursement de 56,0M€ de la dette sécurisée portée par sa filiale Quatrim, dont 55,8 M€ de capital et 0,2M€ d'intérêts courus portant sur le capital remboursé.

Cette opération réduit le montant nominal des obligations sécurisées Quatrim à 221 M€.

Ce remboursement porte à 99 M€ le total des paiements réalisés aux détenteurs de la dette sécurisée Quatrim depuis le début de l'année 2025 (30 M€ le 18 février, 12,9 M€ le 7 avril et 56 M€ le 24 avril). Par ailleurs, 5,1 M€ d'intérêts ont été capitalisés le 7 avril dernier.

Ces différents paiements ont été financés par les cessions réalisées au cours du 4ème trimestre 2024 et du 1er trimestre 2025, et tiennent notamment compte des produits de cessions réalisés, jusqu'à fin mars 2025, dans le cadre des transactions avec Le Groupement Les Mousquetaires (communiqué du 28 mars) et Icade (communiqué du 31 mars).

Ce communiqué est uniquement à des fins d'information conformément aux lois et réglementations actuellement applicables, et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat des valeurs mobilières décrites ici, ni ne doit entraîner la vente de ces valeurs mobilières dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de ladite juridiction.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Charlotte IZABEL - cizabel@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 89 19 88 33
Relations investisseurs - IR_Casino@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 26 27 37 05
Service de presse - directiondelacomunication@groupe-casino.fr - Tél : + 33(0)1 53 65 24 29